



RÉUNIONS THÉMATIQUES IEL

PARTAGE D'EXPÉRIENCES

- Synthèse -

Vendredi 22 mai 2026 – de 12h à 13h, en visioconférence

OBJECT DE LA RÉUNION

Cette deuxième réunion mensuelle thématique de l'année 2026 était consacrée au partage d'expériences autour du fonctionnement des comités et groupes de réflexion éthique, à travers deux retours d'expérience issus de structures relevant de secteurs et de tailles différents :

- Une structure médico-sociale de type Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) : *La Mosaïque* à Lure (70) ;
- Un établissement sanitaire de type Centre Hospitalier Universitaire (CHU) : *CHU Dijon Bourgogne* (21).

Cette rencontre visait à croiser les expériences afin d'identifier les modalités de fonctionnement des instances éthiques, les difficultés rencontrées et les pistes susceptibles de renforcer leur dynamique et leur visibilité.



PRÉSENTATION DES INSTANCES ÉTHIQUES

Retour d'expérience du groupe de réflexion éthique d'une MAS

a) Organisation et fonctionnement

Le groupe de réflexion éthique de la MAS *La Mosaïque* s'inscrit au sein d'une structure médico-sociale accueillant 43 résidents présentant des situations complexes de handicap, notamment des cérébrolésions et des polyhandicaps.

Son organisation repose sur les caractéristiques suivantes :

- Création du groupe en 2013 à l'initiative d'un médecin et d'un psychologue ;
- Interruption des activités en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire ;
- Relance de la démarche en 2025 à partir d'un nouvel appel à candidatures ;
- Composition pluridisciplinaire comprenant un membre extérieur à l'établissement (UDAF) ;
- Organisation de réunions trimestrielles sur le temps de travail, le dernier lundi du mois de 14h30 à 16h30 ;
- Mise en place d'un groupe restreint chargé d'analyser les saisines et d'élaborer l'ordre du jour des réunions.

Les modalités de saisine reposent sur différents supports :

- ✓ Formulaire de saisine dédié ;
- ✓ Boîtes de dépôt installées au sein de l'établissement ;
- ✓ Communication institutionnelle auprès des équipes ;
- ✓ Possibilité d'auto-saisine en l'absence de demandes formulées.

b) Thématiques abordées

Les travaux menés au sein du groupe ont notamment porté sur :

- La vie intime, affective et sexuelle ;
- La liberté d'aller et venir ;
- Le choix du lieu de vie ;
- Le respect de l'espace privé ;
- Certaines questions relatives à la fin de vie, notamment autour du suicide assisté.



c) Difficultés identifiées

Plusieurs difficultés ont été mises en évidence :

- Une visibilité encore limitée du groupe auprès des professionnels ;
- Un faible nombre de saisines ;
- Des difficultés de mobilisation des équipes ;
- Des besoins complémentaires de formation des membres à l'éthique clinique et à sa méthodologie.

d) Points saillants

La présence d'un membre extérieur est apparue comme un réel facteur d'enrichissement des échanges grâce à la diversité des perspectives apportées.

La montée en compétences des membres constitue également un enjeu majeur afin de consolider les capacités d'animation et d'analyse des situations.

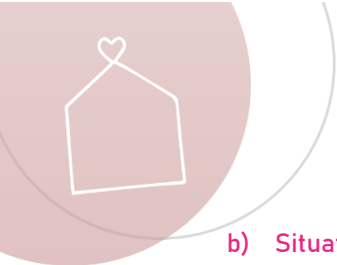
Retour d'expérience du comité d'éthique d'un CHU

a) Organisation et fonctionnement

Le comité d'éthique du CHU Dijon s'appuie sur une organisation institutionnelle structurée associant :

- Une composition pluridisciplinaire ;
- Une formation à l'éthique clinique commune visant à harmoniser les pratiques ;
- Un formulaire institutionnel de saisine ;
- Une adresse électronique dédiée ;
- Des réunions plénières régulières ;
- Un sous-groupe de membres volontaires permettant une réponse plus réactive aux saisines.

Cette instance est destinée exclusivement aux professionnels de l'établissement et est centrée sur l'analyse de situations relevant de l'éthique clinique uniquement.



b) Situations abordées

Parmi les situations évoquées figuraient notamment :

- Une situation complexe autour d'un projet parental dans un contexte d'assistance médicale à la procréation ;
- Des questionnements relatifs à l'accueil des patients transgenres ;
- Une situation pédiatrique complexe impliquant des décisions thérapeutiques majeures.

c) Actions de communication et de sensibilisation

Dans une logique d'acculturation à la réflexion éthique, plusieurs actions ont été développées :

- ✓ Présentations institutionnelles ;
- ✓ Communication via l'intranet ;
- ✓ Podcasts ;
- ✓ Organisation de soirées thématiques ouvertes aux professionnels.

Les thématiques proposées ont notamment porté sur :

- L'accueil des patients transgenres ;
- Le refus de soins ;
- L'usage de l'intelligence artificielle dans le champ de la santé.

d) Difficultés identifiées

Malgré une organisation structurée et une politique de communication active :

- Le nombre de saisines demeure limité ;
- La mobilisation des professionnels reste un enjeu important.

e) Points saillants

L'articulation entre réunions plénières et groupe restreint apparaît comme une modalité permettant de concilier réflexion collective et réactivité face aux situations.

Une vigilance particulière est accordée à la confidentialité des situations examinées et au respect de leur singularité ; les avis rendus ne sont donc pas diffusés au sein de l'établissement afin d'éviter qu'ils ne soient utilisés comme des réponses standardisées à des situations pourtant spécifiques.



ÉLÉMENTS DISCUTÉS ET ENSEIGNEMENTS PARTAGÉS

Mobilisation des équipes et développement des saisines

Les échanges ont permis d'identifier plusieurs leviers susceptibles de favoriser l'émergence des questionnements éthiques :

- ✓ Intégrer le repérage des enjeux éthiques aux réunions d'équipe ;
- ✓ Accompagner les professionnels dans l'identification et la formulation des questionnements ;
- ✓ Renforcer la sensibilisation et l'acculturation des équipes à la démarche éthique.

L'intégration de la réflexion éthique dans les espaces d'échange existants semble favoriser l'appropriation de la démarche par les équipes.

Animation et secrétariat des réunions

Il a été souligné que les fonctions d'animation et de secrétariat mobilisent des compétences spécifiques :

- Gestion et répartition de la parole ;
- Reformulation ;
- Recentrage des échanges ;
- Capacités rédactionnelles.

Une rotation systématique de ces fonctions ne paraît pas toujours adaptée. Le maintien de référents identifiés, éventuellement associé à une coanimation, apparaît comme une organisation pertinente.

Usage de l'intelligence artificielle dans les comptes rendus

L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle dans la rédaction des comptes rendus a suscité un intérêt particulier.

Les bénéfices identifiés concernent notamment :

- L'aide à la structuration des échanges ;
- Les capacités de synthèse ;
- Le gain de temps rédactionnel.

Des points de vigilance ont néanmoins été rappelés :

- Ne jamais intégrer de données médicales ou nominatives ;
- Garantir la confidentialité des informations ;
- Maintenir une validation humaine systématique des contenus produits.



Temporalité des saisines

Les échanges ont mis en évidence les limites d'une organisation reposant uniquement sur des réunions programmées, notamment lorsque des situations nécessitent une réponse rapide.

Plusieurs pistes ont été évoquées :

- Organisation de réunions exceptionnelles ;
- Mise en place de sous-groupes réactifs.

Il a été rappelé que le rôle d'une instance éthique consiste à :

- ✓ Éclairer une situation ;
- ✓ Identifier les tensions éthiques en présence ;
- ✓ Soutenir la réflexion des équipes ;

Sans se substituer aux décisions organisationnelles ou cliniques.

Taille des groupes de réflexion

Aucun texte réglementaire ne définit de composition idéale. L'expérience des participants conduit néanmoins à privilégier :

- ◆ Un groupe composé d'environ 15 à 20 membres ;
- ◆ Permettant de maintenir une diversité des regards tout en garantissant la qualité des échanges.

Place respective de l'éthique clinique et de l'éthique thématique

Les échanges ont rappelé la distinction entre deux approches complémentaires.

a) Éthique clinique

- ✓ Centrée sur l'analyse de situations singulières ;
- ✓ Considérée comme le *cœur de l'activité* des comités d'éthique.

b) Éthique thématique

- ✓ Peut soutenir une dynamique de réflexion lorsque les saisines sont limitées ;
- ✓ Nécessite une vigilance afin d'éviter une confusion avec des problématiques relevant davantage de la démarche qualité, de l'organisation institutionnelle ou du cadre réglementaire.



CONCLUSION GÉNÉRALE

Malgré des contextes institutionnels très différents, les deux expériences présentées mettent en évidence des problématiques largement partagées :

- Difficulté à mobiliser les professionnels ;
- Faible nombre de saisines ;
- Besoin de renforcer l'acculturation à la réflexion éthique.

Les échanges soulignent également plusieurs facteurs facilitants :

- ✓ Une organisation clairement définie ;
- ✓ Des membres formés ;
- ✓ Des modalités de saisine identifiées et réactives ;
- ✓ Des actions régulières de sensibilisation et de communication.

Enfin, il a été rappelé que la valeur d'une instance éthique repose avant tout sur **la qualité de l'éclairage apporté aux équipes et sur sa capacité à soutenir la réflexion collective**, davantage que sur le nombre de participants mobilisés.

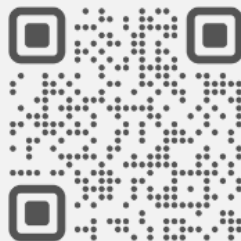
PROCHAINE RÉUNION

Vendredi 26 juin 2026 de 12h00-13h00

*L'indépendance des comités d'éthique dans les établissements sanitaires et médico-sociaux :
une condition de leur légitimité ?*

[S'inscrire](#)

 **RETROUVEZ LES SYNTHÈSES DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS SUR NOTRE SITE
INTERNET RUBRIQUE « INSTANCES ÉTHIQUES EN BFC »**



www.erebfc.fr

